

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



MARDI 5 FÉVRIER 2019
LYCÉE HONORÉ DE BALZAC

Sommaire

- ↳ Parcoursup ;
- ↳ Fiche Avenir;
- ↳ Les propositions d'admission ;
- ↳ Comment répondre aux propositions reçues ?

Le calendrier 2019 en trois étapes

Novembre 2018 > Janvier 2019
**Je m'informe
& découvre les formations**

22 Janvier > 14 Mars 2019
Je formule mes vœux
Jusqu'au 3 Avril
Je finalise mon dossier

15 Mai > 19 Juillet 2019
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

1

2

3

Nov.

Déc.

Janvier 2019

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Jeudi 14 Mars : dernier jour
pour formuler mes vœux

Parcoursup : Comment s'y rendre ?

La plateforme : www.parcoursup.fr

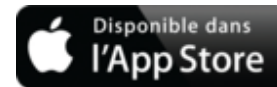
L'application Parcoursup

> Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

> en version Android



et iOS



Parcoursup : Comment s'y inscrire ?



FICHE AIDE 1 : COMMENT S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP ?

1. Aller sur parcoursup.fr puis cliquez sur « accéder à mon dossier »



Fiche disponible sur le site du lycée [Ipohdb.fr](https://www.ipohdb.fr)



Parcoursup : Les vœux (1/3)

- ↳ **Formuler** les vœux **du 22 janvier au 14 mars inclus**;
- ↳ Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- ↳ Ils peuvent **choisir** des **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI...) et **non sélectives** (licences, PACES) dans leur académie ou en-dehors ;

Parcoursup : Les vœux (2/3)

Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :

- ↳ Un vœu multiple permet de **choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (BTS, DUT, DCG, CPGE, Licence), spécialité ou mention ;**
- ↳ Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles ;
- ↳ Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné ;
- ↳ À l'intérieur d'un vœu multiple, le lycéen peut sélectionner une ou plusieurs formations sans les classer.

Parcoursup : Les vœux (3/3)

Au total, le lycéen peut formuler :

- ↘ De **1 à 10 vœux** (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non) ;
- ↘ **20 sous-vœux maximum** pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, DCG, CPGE, quelques licences et PACES (hors écoles d'ingénieurs et de commerce, PACES Île-de-France, IFSI, EFTS).

Focus sur les vœux multiples sur parcoursup.fr (1/4)

➤ **Pour les DCG (diplôme de comptabilité et gestion) :**

↳ Ils sont **regroupés à l'échelle nationale**

↳ **Chaque établissement proposant un DCG correspond à un sous-vœu** du vœu multiple

↳ Pour demander un DCG, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**

Exemple : Laura demande un DCG dans 5 établissements

→ Dans le décompte total de Laura, ces demandes comptent pour 1 vœu et 5 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Focus sur les vœux multiples sur parcoursup.fr (2/4)

➤ Pour les CPGE :

- ↳ elles sont **regroupées par voie à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : CPGE voie MPSI – Mathématiques, Physiques et sciences de l'ingénieur)
- ↳ **Chaque établissement proposant une même voie de CPGE correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple
- ↳ Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**

Exemple : Chloé demande la CPGE « MPSI » dans les établissements suivants

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ Dans le décompte total de Chloé, ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Focus sur les vœux multiples sur parcoursup.fr (3/4)

➤ Cas particulier « PACES Ile-de-France » :

- ↘ Il concerne **tous les lycéens**, quelle que soit leur origine géographique
- ↘ Les lycéens peuvent postuler à une ou plusieurs des UFR médicales franciliennes ;
- ↘ Il est conseillé de **formuler un sous-vœu pour toutes les UFR médicales franciliennes que vous souhaitez.**
- ↘ Le vœu «PACES Ile-de-France» **ne compte que pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles
- ↘ Les **sous-vœux formulés dans le cadre du vœu «PACES Ile-de-France» ne sont pas décomptés** dans le nombre total de sous-vœux autorisé dans le cadre des vœux multiples (fixé à 20).
- ↘ Il est fortement conseillé de faire plusieurs sous-vœux.

Focus sur les vœux multiples sur parcoursup.fr (4/4)

➤ Cas particuliers des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce :

- ↳ Elles peuvent se regrouper par réseaux d'établissements pour recruter leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun
- ↳ Le lycéen qui demande ce type d'école **formule un vœu multiple**
- ↳ **Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu**
- ↳ **Le nombre de sous-vœux n'est pas limité et n'est pas décompté**

- Une demande d'admission dans un réseau d'écoles regroupées compte pour un vœu
- Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé

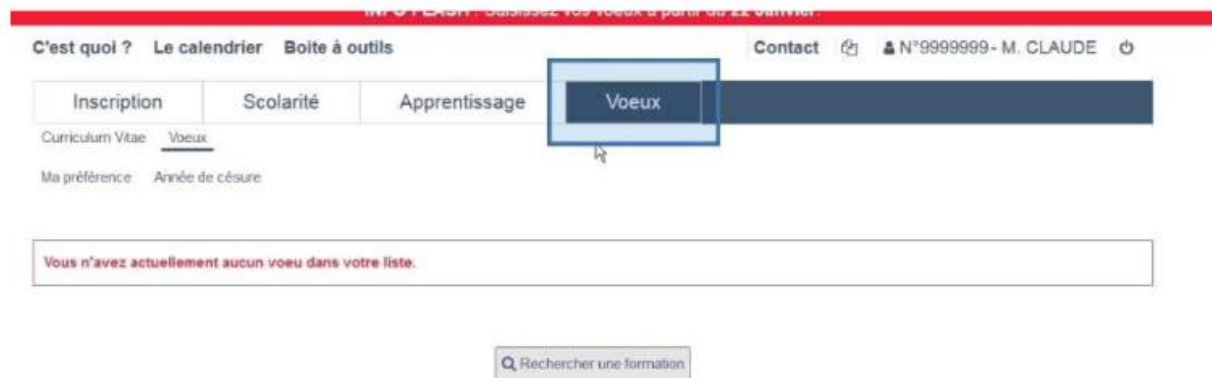
Parcoursup : Comment formuler ses vœux ?

Du 22 janvier
au 14 mars
inclus



FICHE AIDE 2 : COMMENT FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP?

1. Allez sur l'onglet vœux



Fiche disponible sur le site
du lycée lpohdb.fr



Parcoursup : Finalisation des vœux

Jusqu'au 3 avril inclus

L'élève doit finaliser son dossier avec les éléments demandés par les formations et confirmer ses vœux.

Attention !

Pour pouvoir confirmer un vœu, le dossier doit être complet. Seuls les vœux confirmés seront étudiés par les formations et pourront donner lieu à une proposition d'admission.

Date limite de confirmation des vœux : 3 avril (inclus)

↘ **Si un vœu n'est pas confirmé après le 3 avril, le vœu ne sera pas examiné par la formation**

Une rubrique «Activités et centres d'intérêts»

Nouveauté
2019

Cette rubrique facultative peut permettre au candidat de renseigner des informations autres que scolaires qu'ils souhaitent porter à la connaissance des formations qui vont étudier les dossiers :

- ↳ expérience d'encadrement ou d'animation
- ↳ engagement civique, associatif
- ↳ expériences professionnelles ou stages
- ↳ pratiques sportives et culturelles

Une rubrique « Ma préférence »

Nouveauté
2019

Cette année, la rubrique « Ma préférence » sera composée de 2 parties qui devront obligatoirement être remplies pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés et ou pour un domaine particulier.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

Fiche Avenir : Qu'est-ce que c'est ?

Elle est spécifique à chaque vœu formulé mais comprend des éléments communs à tous les vœux :

- éléments communs à tous les vœux :
 - ↳ pour chaque discipline enseignée : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1er semestre) de terminale, le classement de l'élève dans la classe ou dans le groupe, l'effectif de la classe ou du groupe ;
 - ↳ les éléments d'appréciation des professeurs principaux.
- éléments qui peuvent être différenciés selon les vœux formulés :
 - ↳ l'appréciation des enseignants pour chaque discipline ;
 - ↳ l'appréciation et l'avis du chef d'établissement.

Fiche Avenir : Qu'y note l'élève ?

Du 22 janvier au 3 avril inclus pour chaque vœu formulé, l'élève est invité à présenter son projet de formation motivé.